



# République Française

## Département de la Charente-Maritime

### Vals de Saintonge Communauté

|                                           |                                                                                    |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| Envoyé en préfecture le 28/09/2026        |  |
| Reçu en préfecture le 28/09/2026          |                                                                                    |
| Publié le 28/09/2026                      |                                                                                    |
| ID : 017-200041689-20260921-CC2026_189-DE |                                                                                    |

## Conseil Communautaire du 21 septembre 2026

### **Objet : Budget annexe "ZA Croix comtesse" - Budget supplémentaire**

#### **Numéro de délibération : CC2026\_189**

L'an deux mille vingt six, le vingt et un septembre, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 15 septembre 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

#### **Délégués présents :**

Jean-Pierre SEGUIN, Jean-Luc JOUVE, Nadine BUREAU, Frédéric BAUDOUIN, Yvette Sylvie FERRER, Bruno SOGUES, Stéphane CHEDOUTEAUD, Jeannine PASCHER, Alain BILLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VANNER, Gwendoline CAQUINEAU, Benoît ROUYER, Annie POINOT-RIVIERE, Cosette GUSTAVE, Christophe ASSAILLY, Christine VERNON, Pierre GABRIELLI, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Loëtitia PELLIER, Jean-Jacques MENAGER, Stéphanie GRIMAUD, Jean-Claude ALLEIN, Guy MAILLOUX, Yves-François SCARINGELLA, Philippe HARMEGNIES, Jean ROULLIN, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Jocelyne RE, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Mathieu RENDU, Marie-France GORON, Thierry GOUJEAUD, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Jacky RAUD, Alain INGRAND, Thierry ADONIS, Michel PELLETIER, Nadine BRUN, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Gilles VIGNET, Joël WICIAK, Kévin NICOLAS, Frédéric PINSONNEAU, François ROUSSELOT, Sophie BELLEBEAU, Michel FILLEUL, Clement PIOCHAUD, Ludmina DEPREZ, Patrick XICLUNA, Sylvain MARCHAL, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Sylvie SABOUREAU, Pierre DENECHERE, Patrick BOUILLON, Dominique BOUIN, Valérie FLOCH-RUJU, Dominique SEYFRIED, Jérémy VAQUETA, Gaëlle GUIBERTEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Cathy RULLAUD-MICHEL, Denis PETONNET, Michel LAPORTERIE, Jacques CASTAGNET, Frédéric EMARD, Erwan CHARLES, Annie PEROCHON, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Pascal MARTINEAU, François PINEAU, Michel LALAIZON, Sylviane DORNAT, Francette GUICHARD, Herve DE LARQUIER, Danielle PERTUS, Christelle MARCHET, Laurent BOUILLE, Pierre TEXIER, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Sylvie BARRAUD KEROULLE, Suzette MOREAU, Julien BLASAC, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Patrice FOUCHER, Bastien CHAPACOU, Florence BARBE, Jean-Claude MARTEAU, Marina GALLOIS

#### **Absents excusés ayant donné procuration :**

François PASQUET donne pouvoir à Yves-François SCARINGELLA  
Guillaume BORDRON donne pouvoir à Erwan CHARLES  
Daniel DARDILLAT donne pouvoir à Michel FILLEUL  
Remi MARBOEUF donne pouvoir à Clement PIOCHAUD  
Rachel DRON donne pouvoir à Sylvain MARCHAL  
Bruno POMMIER donne pouvoir à Annie PEROCHON  
Corinne ETOURNEAU donne pouvoir à Pascal SAGY  
Jocelyne PELETTE donne pouvoir à Myriam DEBARGE  
Philippe BARRIERE donne pouvoir à Denis PETONNET

Laurent FLAMENT donne pouvoir à Cyril CHAPPET  
Mathilde MAINGUENAUD donne pouvoir à Michel LAPORTERIE  
Jean-Claude GODINEAU donne pouvoir à Sylviane DORNAT  
Sylvain ALBRECHT donne pouvoir à Herve DE LARQUIER  
François BOURGEOIS donne pouvoir à Cosette GUSTAVE

**Absents :**

Cédric TRANQUARD, Alain CHUTEAU, Jean-Luc PATCINA, Rose-Marie NICOLAS, Germain HENNION, Jérôme CAILLAUD, Eric PENAUD, Thierry BROSSARD, Bruno MAPAL, Thierry GIRAUD, Sylvette GEOFFROY, Frederic RASSE, Sylvie PERRIER, Jacques GOGUET, Philippe MERCIER, Antony MATTIUZZO

**Secrétaire de séance :**

Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud  
GUIBERTEAU Cécilia  
GENEAU David  
GROLEAU Karine  
HOUEY Patricia  
GROS Véronique

**Nombres de membres :**

En exercice : 138  
Quorum : 70  
Présents : 108  
Votants : 122  
Pouvoirs : 14

**Publication (affichage) ou notification du :**

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-1133-DRCTE-B2 en date du 30 mai 2013 portant création de la communauté de communes Vals de Saintonge, conformément à l'article L. 5211-5-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu la délibération n° CC2026\_036 du 02/03/2026 relative à la reprise anticipée du résultat 2025,

Vu la délibération n° CC2026\_037 du 02/03/2026 relative au vote du budget primitif 2026,

Vu la délibération n° CC2026\_130 du 30/06/2026 relative à l'approbation du compte financier unique 2025 et à l'affectation du résultat,

Considérant qu'entre la reprise anticipée du résultat et l'affectation définitive du résultat 2025, un écart est constaté.

Il est présenté au conseil le budget supplémentaire du budget « ZA Croix comtesse » de Vals de Saintonge communauté comme suit :

## Investissement :

Dépenses : 263 755,46 €

Recettes : 263 755,46 €

Les modifications apportées sont en recettes :

- l'ajout au chapitre 16 emprunts et dettes assimilés, au compte 1641 « emprunt » de :  
+ 15 009,24 €,
- l'annulation des crédits au chapitre 10 dotations, fonds divers et réserves, au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » : - 15 009,24 €.

Il n'y a pas de mouvement en dépenses.

## Fonctionnement :

Dépenses : 178 599,91 €

Recettes : 193 609,15 €

La modification apportée est l'ajout au compte 002 « Résultat reporté de fonctionnement » en recettes de : + 15 009,24 €

Les tableaux détaillés sont annexés à la présente délibération.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- d'adopter le budget supplémentaire 2026 du budget ZA Croix comtesse de Vals de Saintonge Communauté exposé tel que ci-dessus,
- d'autoriser madame la présidente à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 122
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026

Reçu en préfecture le 28/09/2026

Publié le 28/09/2026

ID : 017-200041689-20260921-CC2026\_189-DE



Fait à Saint-Jean-d'Angély,



**Françoise MESNARD**  
**La Présidente de Vals de**  
**Saintonge Communauté**  
**24 sept. 2026**



**Stéphane CHEDOUTEAUD**  
**1er Vice-President de Vals de**  
**Saintonge Communauté**  
**28 sept. 2026**